

Communiqué de Presse
Septembre 2025

Les PME cosmétiques de la région Auvergne Rhône-Alpes se mobilisent pour préserver l'accès au marché américain

Rencontre Cosmetopôle Auvergne-Rhône Alpes

Lyon, 2 octobre 2025 – Les entreprises cosmétiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes se donnent rendez-vous à Lyon pour la nouvelle édition de la *Rencontre du Cosmetopôle*, organisée par Cosmed, l'association représentative de la filière cosmétique française.

A l'heure où l'accès au marché américain devient de plus difficile pour les entreprises françaises et notamment les PME, et qu'une menace sur la compétitivité des entreprises est à craindre, cette journée réunira dirigeants et spécialistes export, autour d'un enjeu majeur : **comment innover davantage, mieux cibler les attentes consommateurs et renforcer la compétitivité des entreprises cosmétiques françaises exportant aux Etats-Unis.**



Une journée pour connecter et construire des stratégies efficaces.

Cette journée illustre la volonté de COSMED de fédérer les acteurs autour de solutions commerciales et industrielles concrètes pour accompagner au mieux les entreprises dans leur internationalisation

En matinée les participants pourront participer à un atelier pour comprendre et maîtriser les exigences réglementaires propres au marché des cosmétiques aux Etats-Unis : réglementation MOCRA, spécificités par Etat et nouveaux droits de douanes.

Une visite exceptionnelle de Gattefossé, un des principaux fournisseurs d'ingrédients de spécialité et de solutions de formulation pour les industries de la beauté et de la santé dans le monde, sera également organisée.

L'après-midi sera consacré aux échanges, retours d'expérience et débats sur :

- Les tendances cosmétiques, comment se différencier et évoluer ?
- Comment les innovations venues des États-Unis – de la personnalisation des formules aux nouvelles galéniques – ouvrent des pistes stratégiques pour l'industrie européenne ?
- Quelles stratégies commerciales pour pénétrer le marché ?
- Existe-t-il toujours une place pour les cosmétiques français aux USA ?

👉 **LE PROGRAMME EST DISPONIBLE ICI : www.cosmed.fr/rencontre-cosmetopole-auvergne-rhone-alpes**

La cosmétique fortement impactée par les tensions économiques avec les Etats-Unis

Le 27 juillet 2025, l'accord entre l'Union européenne et les Etats-Unis a finalement conclu à des droits de douane de 15% pour le secteur cosmétique. L'accès au marché américain sera donc plus difficile et plus cher notamment pour les PME, d'autant que le gouvernement américain a décidé de suspendre le régime *de minimis*, qui permettait jusque-là d'exonérer de droits de douane les envois d'une valeur inférieure à 800 USD, quel que soit le pays d'origine, le mode de transport ou le point d'entrée en douane. Depuis le 29 août 2025, tous les envois, tant des particuliers que des entreprises, à destination des États-Unis, seront soumis aux taxes, droits et frais applicables exigés par les autorités douanières.

La filière cosmétique en Auvergne-Rhône-Alpes

1^{ère} région industrielle de France en nombre d'emplois, le Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une expertise en dermo-cosmétique, biologie cutanée et ingénierie tissulaire. 867 entreprises sont présentes dans la région représentant un chiffre d'affaires de 5,7 Mds d'euros de CA et 17 302 emplois. **Cosmed fédère 123 entreprises soit 4 170 emplois**

A propos de COSMED : un acteur engagé depuis 25 ans au service de la compétitivité, de l'innovation et de l'exportation des entreprises cosmétiques françaises.

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1000 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les ministères, les parlementaires ou les institutionnels en Région.

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.



Votre contact Presse : Gaëlle Stévant Le Franc - 06 43 95 92 44 - gaelle@imagypress.com